

Collège unique : Polémique en trompe l'œil, loin des mesures d'urgence à prendre !

La récente publication de la circulaire de rentrée et les annonces qui l'ont accompagnée ont déclenché une nouvelle polémique sur une prétendue remise en cause par le gouvernement du « collège unique ».

La FNECFP tient à souligner que cette polémique laisserait entendre, d'une part que les réformes menées depuis 30 ans par les gouvernements successifs ont eu un effet bénéfique, d'autre part que le reproche à faire au gouvernement serait de rompre avec ces orientations.

Toutes ces réformes, qui ont mené à la situation désastreuse actuelle, ont en commun :

- d'avoir diminué les horaires d'enseignements disciplinaires : c'est la réforme Haby qui a supprimé les 6 heures d'enseignement en Français (dont 3 heures dédoublées) en classe de 6ème et tout fait pour transformer les établissements en « lieux de vie », autrement dit en garderies
- d'avoir remis en cause le caractère national des enseignements et leur caractère disciplinaire
- d'avoir mis la priorité au développement de l'apprentissage, contre l'orientation en lycée professionnel préparant à des diplômes professionnels nationaux dans le cadre scolaire.

Les annonces de M.Chatel se situent dans la droite ligne de ses prédécesseurs lorsqu'il prône notamment :

- le développement des expérimentations tous azimuts, dans la droite ligne du dispositif Clair qui est étendu et qui crée de véritables zones franches éducatives,
- le renforcement de l'autonomie des établissements: « le collège unique n'est pas le collège uniforme »
- la relance du DIMA le « dispositif d'initiation aux métiers en alternance », la mise en place dès la 4ème de dispositifs à la carte pour envoyer certains élèves jusqu'à une journée par semaine en entreprise durant plusieurs semaines.

L'objectif est-il de revenir à l'apprentissage à quatorze ans ? Ce que ne saurait masquer l'expérimentation d'une « 3ème prépa-pro », en lycée professionnel !

- une évaluation (une de plus !) à titre expérimental en fin de 5ème.

Selon le directeur de l'enseignement scolaire « Evaluer en CE1, en CM2 et en 5e, c'est-à-dire tout au long de la scolarité du socle commun, c'est garantir qu'en fin de scolarité obligatoire, tout élève aura acquis les savoirs fondamentaux ».

Faut-il comprendre que l'évaluation est le remède destiné à pallier les effectifs qui augmentent dans les classes, les heures d'enseignement en groupe qui disparaissent du fait des suppressions de postes?

Le ministre de l'Education nationale n'avoue-t-il pas l'étendue du désastre lorsqu'il déclare: "*Le collège unique a beaucoup apporté (...) Peut-être qu'aujourd'hui les élèves sont moins bons en orthographe qu'il y a 40 ans mais ils ont une diversité de connaissances plus grande et le collège unique a permis cette avancée*".

Tout le monde sait que la situation est insupportable dans les collèges pour les élèves comme pour les professeurs.

L'empilement de tâches qui parasitent les heures de cours et empêchent les enseignants de se consacrer à l'enseignement de leur discipline va encore être aggravé à la rentrée par de nouvelles expérimentations dont on sait par avance qu'elles ont vocation à être généralisées comme cela a été le cas pour le livret de compétences : évaluation en 5°, aide personnalisée en 6°, stages de remise à niveau pendant les vacances, extension de l'EIST (enseignement intégré de science et technologie, un même enseignant pour SVT, physique et technologie)...

Une telle accumulation, menée au nom de la « personnalisation des parcours des élèves », ne fait plus sens ni pour les enseignants, ni pour les élèves. Elle bafoue chaque jour un peu plus le statut et la qualification des enseignants.

Pour la FNEC FP FO pour inverser le cours des choses, il est urgent d'abandonner les réformes qui désorganisent l'enseignement et restituer les postes et heures supprimés.

Titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à défendre
Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à gagner

Force Ouvrière l'indépendance pour défendre les revendications

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la Confédération Générale du Travail -
Force Ouvrière 6/8, rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX Tél. : 01 56 93 22 22 - fnefcfp@fo-fnefcfp.fr

